

Editorial



Ce 12^{ème} numéro de CICOS INFO que j'ai le plaisir de vous convier à découvrir, rend compte entre autre, des décisions importantes issues de la 12^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS tenue à Kinshasa, les 25 et 26 juin 2015.

A titre personnel, je signe probablement, en ces lignes, mon dernier éditorial dans cette publication, mon mandat étant arrivé à expiration. Après cinq années de plein exercice des fonctions de Secrétaire Général de la CICOS, je puis dire modestement que « la mission est accomplie ».

Cinq années au service de l'intégration régionale à travers ce formidable outil de développement qu'est la CICOS, m'ont permis de connaître des moments intenses de vie professionnelle qui resteront sans doute inoubliables.

Malgré la complexité de la tâche compte tenu des contingences liées à l'environnement de notre sous-région, je me suis attelé, avec l'appui de l'équipe du Secrétariat Général de la CICOS qui m'a accompagné durant tout ce quinquennat, à rechercher et à trouver des solutions aux multiples problèmes pour assurer la gestion et le fonctionnement de cette jeune institution en quête de maturité. Vous dire que relever les défis, du plus grand au plus petit, pour maintenir à flot ce « navire CICOS » si fragile et si vulnérable, fut une tâche facile, serait un euphémisme. Néanmoins cette tâche fut-elle parfois difficile, aura été tout le temps, exaltante et enrichissante.

Je reste convaincu qu'au regard des enjeux de développement que représente le bassin du Congo et ses immenses ressources, la CICOS est une chance inespérée pour nos Etats qui tiennent là, un pilier essentiel pour sortir nos populations de la pauvreté et donner un coup d'accélérateur aux politiques d'urgences en cours çà et là. C'est donc avec une légitime fierté que je quitte le navire en ayant pleine conscience d'avoir mis le cap sur la bonne destination.

Je formule le vœu que les œuvres et les fondations que j'aurais contribué à bâtir au cours de mon mandat, un peu comme ce bulletin d'information, me survivront et connaissons après moi, une évolution constante pour la construction d'une CICOS plus forte, plus crédible et plus respectable.

Bonne lecture et bon vent à la CICOS.

Par Simon Sakibédé
 Secrétaire Général de la cicos

12^{ème} Session Extraordinaire du Comité des Ministres de la CICOS L'Angola devient le sixième Etat membre de la CICOS



Sommaire

12^{ème} Session Extraordinaire
 du Comité des Ministres de la
 CICOS

L'Angola devient le
 sixième Etat membre de la
 CICOS.....Page 2



Bilan : les cinq ans du
 Secrétaire Général M. Simon
 Sakibede à la tête de la
 CICOS.....Page 4



Convention Pool Malebo :
 La traversée inter-rive entre
 Kinshasa et Brazzaville au cœur
 des échanges organisés par la
 CICOS.....Page 7



Les experts de la CICOS
 se forment à l'utilisation du
 modèle d'allocation des
 ressources en eau du Bassin du
 Congo.....Page 8



La cicos participe au sommet
 des Chefs d'Etat de la
 CEMAC..... Page 8



12^{ème} Session Extraordinaire du Comité des Ministres de la CICOS

L'Angola devient le sixième Etat membre de la CICOS



Discours du Secrétaire d'Etat à l'eau de l'Angola.

Les assises de la 12^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS se sont tenues les 25 et 26 juin 2015 à Kinshasa sous la présidence de Me Justin Kalumba Mwana Ngongo, Ministre des Transports et Voies de Communication de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS. Tous les Pays Membres de la CICOS étaient représentés notamment par MM. Arnaud Djoubaye Abazene et Jacques Médard Mboliaedas respectivement Ministre des Transports et de l'Aviation Civile et Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République Centrafricaine ; M. Gilbert Mokoki, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale de la République du Congo ; Mme Pauline Mengue M'OWONO et M. Basile Mbouamba, respectivement Ministre des Transports et Ministre délégué chargé de l'Economie Forestière de la République du Gabon ; et enfin M. Chungong Ayafor, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun. Ont également pris part, M. Luis Filipe Da Silva, Secrétaire d'Etat à l'Eau de la République d'Angola en sa qualité d'observateur et M. Pierre Moussa, Président de la Commission de la CEMAC, invité de marque. M. Simon Sakibédé, le Secrétaire Général de la CICOS, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du Jour.

Au cours de cette session qualifiée d'historique, d'abord par sa durée (deux jours des travaux), mais aussi par d'importantes décisions qui en sont issues, les

Ministres ont examiné tous les dossiers préparés par les Experts les 21 et 22 juin 2015, au cours de la 13^{ème} session ordinaire du Comité de Direction qui a précédé leurs travaux.

Sur la question de la rotation au poste du Secrétaire Général qui avait fait l'objet d'un différend lors de la 11^{ème} session tenue à Brazzaville en mars 2014, le Comité des Ministres a, grâce à la sagesse africaine, trouvé une solution définitive. Ainsi, ils ont ainsi décidé, tout en réaffirmant que leur organe est le seul habilité à prendre des décisions, que l'Etat de siège ne doit pas occuper le poste de Premier Responsable de l'Institution. En conséquence, ils ont décidé de la désignation du nouveau Secrétaire Général, ressortissant de la République du Cameroun dans un délai d'un mois au cours d'une session extraordinaire qui se tiendra à Kinshasa suivant le délai. Le nouveau Secrétaire Général aura pour première mission de mettre en œuvre des réformes visant la restructuration de la CICOS spécifiquement quant à son statut d'institution spécialisée de la CEMAC, en tenant compte de son ouverture à d'autres pays

du bassin non membres de la CEMAC et de la nécessité d'associer pleinement ceux-ci à toutes les décisions impactant la CICOS. Ensuite les Ministres se sont réjouis en accueillant favorablement la demande d'adhésion de la République d'Angola qui était membre observateur depuis 2007 et qui devient ainsi membre effectif, portant désormais à six (06), le nombre des Etats membres de la CICOS.

Sur d'autres questions relevant des activités et du fonctionnement de la CICOS, les Ministres ont adopté entre autres, le document du programme Congo Hyco dans les bassins du Congo et de l'Ogoué ainsi que son plan de financement, la stratégie de communication de la CICOS qui propose un nouveau logo, une charte graphique et un nouveau site internet, et enfin le document de l'état des lieux de l'écotourisme sur le plan institutionnel et législatif dans le bassin du Congo. Dans le domaine de la navigation, les ministres ont pris la résolution de la mise en conformité des modèles uniques des certificats d'immatriculation, de jaugeage et de navigabilité avec le Règlement Commun pour la construction, l'équipement et la maintenance des bateaux de navigation intérieure.

Avant de clôturer ses travaux, le Comité des Ministres a adopté le projet de budget pour l'exercice 2015 et décidé de la tenue de la 13^{ème} session ordinaire à Yaoundé, en République du Cameroun.



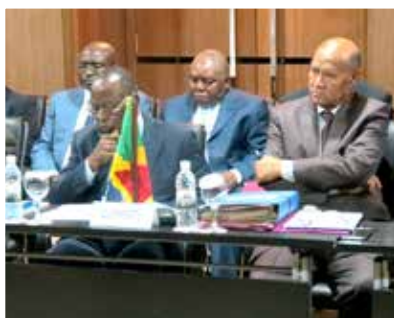
Une vue de la salle de réunion du Comité des Ministres



Arrivé du Président du C.M. Me. Justin Kalumba Mwana Ngongo



La délégation Centrafricaine.



PAGE COMMUNIQUE

Bilan : les cinq ans du Secrétaire Général M. Simon Sakibede à la tête de la CICOS.

A mélioration de la gouvernance, élargissement du portefeuille des projets, augmentation des effectifs, adhésion du Gabon et de l'Angola... retour sur les principales réformes et avancées du 2^{ème} Secrétaire général de la CICOS arrivé en fin de mandat.



Contexte et engagement :

Le 10 juillet 2010, le jour de sa prise de service, M. Simon Sakibédé avait ciblé l'intégration comme son principal champ de bataille au niveau de la CICOS, en précisant que des défis majeurs devraient, pour cela, être relevés. « Il faut agir sans trop tarder » avait-il martelé en disant espérer que « l'ardeur au travail » insufflé par son prédécesseur, le Congolais M. Benjamin Ndala, ne devrait pas s'éteindre avec le départ de celui-ci. Il va ajouter par une mise en garde « Venant moi-même du secteur privé bien que haut cadre de l'Administration

Publique à l'origine, j'ai été formaté en tant que cadre du privé. Donc, il ne serait pas étonnant que j'exerce parfois une pression plus forte sur les collaborateurs ». Et en guise de conclusion, il s'engage en indiquant qu' « en tant que jeune Ministre de l'Équipement et des Transports dans les années 80, j'avais travaillé avec conviction, sans calcul, et mes réalisations demeurent jusqu'à ce jour. Durant le temps que je vais passer à la tête de la CICOS, je travaillerai comme je l'ai toujours fait ».



La Navigation fluviale portée au Zénith:

Dans le domaine de la navigation, deux avancées majeures peuvent être mises à l'actif du Secrétaire Général M. Simon Sakibédé : d'une part, la réhabilitation des locaux du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure (CRFNI), la construction d'un dortoir et au plan académique, le démarrage des formations initiales. D'autre part, la mise à disposition des Etats membres d'un Règlement Commun pour l'Équipement, la Maintenance et la Construction des bateaux de navigation intérieure, pour l'amélioration de la sécurité.





Coopération et financement des projets: montée en puissance de la visibilité

du 31 mars au 06 avril 2013, le Secrétaire Général de la CICOS a effectué une visite de travail à l'ABN. Des échanges fructueux ont ponctué cette visite qui a permis de renforcer les relations de coopération qui existent entre les deux organismes à travers un Accord de jumelage signé depuis mars 2006.

partenaires telle que l'institut pour la recherche et le développement (IRD) et l'agence Nationale de l'Eau (ANA) installés au Brésil, le Corridor Nord, RAMSAR, l'UNICN, le GWP, etc.

Au plan de financement des projets, on peut se féliciter des avancées ci-après :

- le projet AMESD de l'Union Européenne, qui devait prendre fin en 2012 a été prorogé. Clôturé

en Avril 2013, il a été immédiatement remplacé par un nouveau projet du nom de MESA pour une durée de 3 ans qui cours jusqu'en 2016;

- le projet GETRACO financé par la Coopération Allemande a vu son enveloppe financière doubler pour la période 2013-2015 ;
- le projet FFEM, démarré en 2012 pour une période de 3 ans, est déjà opérationnel et en cours de mise en exécution.



Le SG de la CICOS et le Secrétaire Exécutif de la CBLT

Les cinq dernières années ont été particulièrement marquées par le renforcement des liens de coopération aussi bien au niveau régional, continental et international. Le Secrétariat Général a mené une offensive diplomatique qui a permis de consolider les partenariats existants, d'en conclure de nouveaux et d'ouvrir des perspectives vers des futurs accords. En voici quelques exemples :

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) : le 12 juillet 2011, le Secrétaire Général de la CICOS a reçu son homologue de la CBLT à Kinshasa avant d'être reçu à son tour à Ndjamena le Ces rencontres bilatérales au sommet, ont abouti à la signature du Memorandum d'Entente révisé entre les deux commissions pour le suivi du projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad.

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) :

Agence Rhin Meuse (ARM) : Du

20 au 27 avril 2014, le Secrétaire Général de la CICOS a conduit une délégation de la CICOS en France et en Allemagne. Cette visite a permis d'amorcer une coopération fructueuse avec l'Agence Rhin Meuse dans le cadre de l'Elaboration du Schéma Directeur et d'aménagement des eaux du Bassin du Congo (SDAGE). Elle a permis également un échange d'expérience avec la Commission Internationale pour la protection du Rhin (IRPR) à Coblenze en Allemagne ainsi qu'avec la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) à Strasbourg.

Des contacts permanents et des échanges bilatéraux ont eu lieu avec d'autres organismes de bassin au cours de ce quinquennat qui s'achève, notamment avec l'Autorité du bassin de la Volta, la Commission du Bassin du Mekong, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), etc... mais aussi avec d'autres organisations



Le SG de la CICOS et le Secrétaire Exécutif de la ABN



Signature de la convention FFEM avec l'Ambassadeur de France

Ressources et contributions des Etats membres : de l'oxygène en plus

Sous le leadership de M. Simon Sakibédé, les contributions financières des Etats membres au budget de la CICOS se sont nettement améliorées. La CEMAC a continué à soutenir la CICOS en payant régulièrement la part de contribution de ses 3 Etats membres (Came-

roun-RCA et Congo). Elle a même consenti une augmentation substantielle de l'enveloppe budgétaire grâce au plaidoyer du Secrétaire Général auprès du parlement communautaire. En 2012, l'amélioration de la situation financière de la CICOS s'est accrue avec le paiement par le gouvernement de la République Démocratique du Congo de la totalité de ses arriérés de 8 années de contribution à la CICOS.

Etats membres : de 4 à 6

En espace de cinq ans, la CICOS est passée de 4 Etats membres à 6. En 2011, c'est la République Gabonaise qui est admise suite à une opération de charme effectuée auprès de leurs autorités parlementaires en visite à la CICOS. En 2015, la République d'Angola est admise à son tour, au bout d'un long processus qui a commencé depuis 2007 où elle avait acquis le statut d'observateur.



Echanges à bâtons rompus avec Mme le Ministre des Transport du Gabon.



Audience avec le Secrétaire d'Etat à l'eau de l'Angola.

Gouvernance, Ressources humaines et volet social :

En cinq ans, on peut souligner que la gestion au quotidien a connu un coup d'accélérateur et est passé à une vitesse supérieure. Le respect et l'application des textes réglementaire de gestion ont été mis en œuvre avec toute la rigueur requise. D'autres mesures sont venues renforcer l'ambiance du travail à savoir le réaménagement des horaires de travail, l'instauration du système de contrôle et de suivi régulier des activités à travers des réunions périodiques de coordination, l'octroi des primes d'encouragement au personnel méritant, etc.

S'agissant des avantages sociaux, on peut citer l'augmentation générale des salaires pour l'ensemble du personnel de la CICOS sans exception, correspondant à l'avancement d'un échelon pour chacun, en plus de l'avancement normal ; le paiement des arriérés, des dettes du personnel vis-à-vis de la CICOS ; l'augmentation des taux de frais de mission pour permettre aux cadres et agents de la CICOS en mission bénéficiant de meilleures conditions de travail dans le confort et

la sécurité.

Par rapport à la gestion des ressources humaines, 8 cadres de rang de chefs de services ont été recruté pour renforcer



Echanges des vœux avec le personnel.

COOPERATION

La CICOS capitalise l'expérience de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin.

En posant le principe d'uniformisation du régime fluvial en 1999, les auteurs de l'Accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la CICOS transposaient le modèle de la navigation sur le Rhin, couramment appelé « modèle rhénan », sur le fleuve Congo. Cependant l'Accord précité ne donnait guère de précision sur la nature des différends pouvant surgir, ni sur leurs modalités de règlement. Aussi, le Secrétariat Général de la CICOS et le Secrétariat Général de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) ont convenu d'un ap-

pui technique dans l'approfondissement des connaissances sur les procédures de saisine et de gestion des contentieux nés à l'occasion de l'exploitation des voies navigables.

C'est dans ce cadre qu'un Expert Juriste du Secrétariat Général de la CICOS a séjourné à Strasbourg (France), siège de la Commission Centrale du Rhin du 13 au 23 juin 2015 pour acquérir ces connaissances. L'échange très enrichissant entre les deux Institutions permet désormais d'approcher plus concrètement les réalités procédurales en vigueur à la CCNR et les éventuelles adaptations que peut en faire la CICOS.

Le stage a permis de comprendre le modèle de la CCNR dans sa constitution institutionnelle et ses outils de gouvernance à savoir :

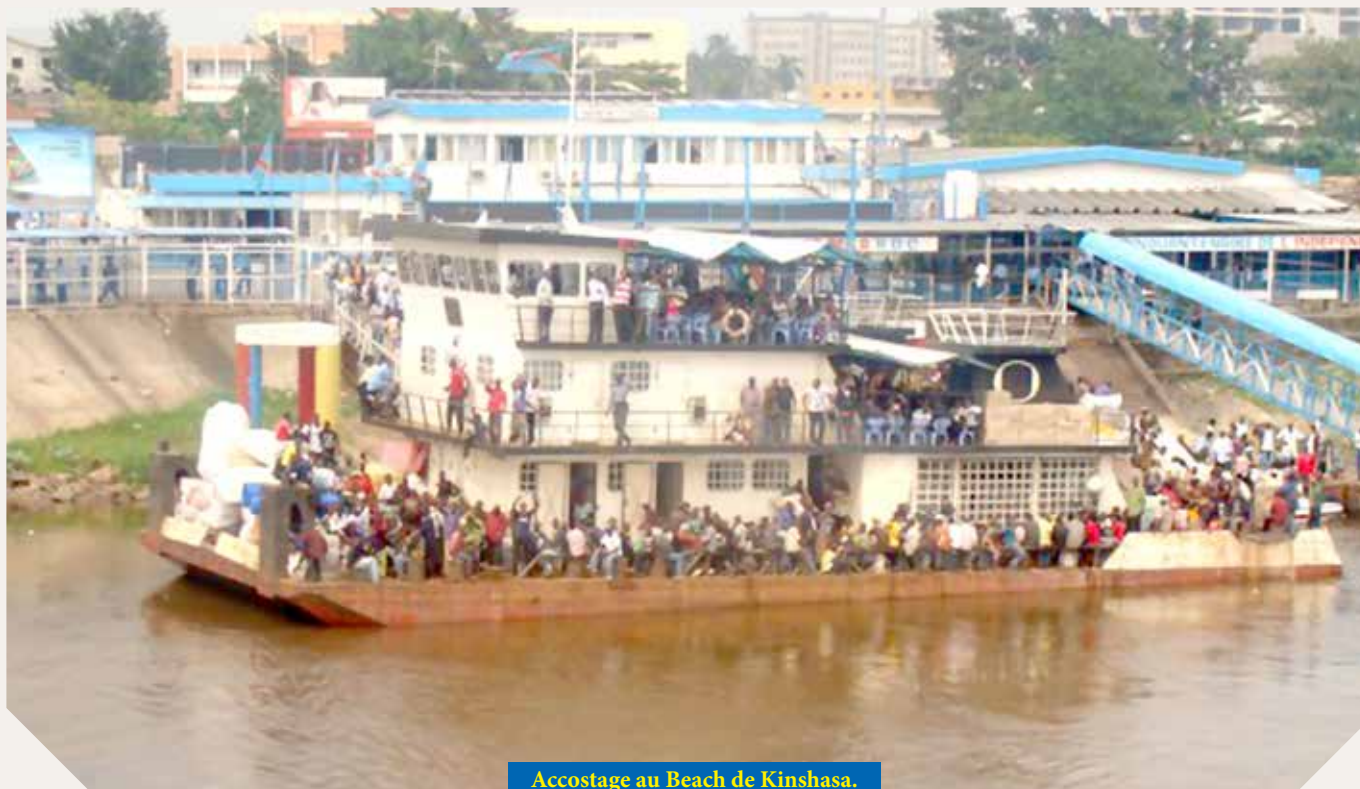
- le pouvoir constituant ;

- le pouvoir décisionnel ;
- le pouvoir normatif ;
- le pouvoir judiciaire (réorganisation de la chambre d'appel, mise en place des tribunaux pour la navigation du Rhin) ;
- la procédure d'examen des plaintes.

En marge du stage d'imprégnation, l'Expert de la CICOS a participé à la célébration des 200 ans de la CCNR. A cette occasion, il a été organisé les 18 et 19 juin 2015 un colloque historique international qui a souligné les différentes dimensions de l'histoire de la CCNR. Les historiens des Etats membres de la CCNR se sont donné rendez-vous à cette occasion. Le sujet de « l'exportation de la CCNR comme modèle » pour d'autres organisations internationales a fait l'objet des échanges en citant notamment l'expérience très enrichissante de la CICOS.

Convention Pool Malebo :

La traversée inter-rive entre Kinshasa et Brazzaville au cœur des échanges organisés par la CICOS.



Accostage au Beach de Kinshasa.

La traditionnelle rencontre entre les autorités portuaires et administratives de deux capitales les plus proches du monde s'est tenue à Brazzaville les 16 et 17 juin 2015, sous l'impulsion de la CICOS.

Evaluer pour mesurer les évolutions

Le point d'orgue de cette rencontre était axé sur l'évaluation des conclusions de la dernière réunion qui s'était tenue à Kinshasa, les 26 et 27 novembre 2013. Les participants ont ainsi passé en revue les actions recommandées avant d'évaluer leur mise en application. Ils se sont ainsi félicités notamment de la tenue régulière des réunions périodiques entre les services portuaires pour un meilleur suivi, de la séparation effective des trafics de marchandises et de passagers sur les deux rives et de l'exécution en cours des travaux de réhabilitation du port de Brazzaville. Ils ont accueillis favorablement, la régularisation des contrats des canots avec la Société Commerciale des Transports et Port (SCTP), principal armateur public de la République Démocratique du Congo (RDC). S'agissant de la mise aux normes des unités fluviales telles que prévue par la Convention du Pool Malebo, les experts ont constaté que la situation n'a pas évolué dans les deux Etats faute de financement. Tout comme la mise en place du Guichet Unique qui reste subordonnée à la mobi-

lisation des financements et à la réalisation des infrastructures appropriées. Ils ont également pris acte de la suspension du contrôle des tricycles répondant aux dimensions conventionnelles, consécutive à l'immobilisation du Bac MATADI appartenant à la RDC et de la séparation des trafics passagers et marchandises. Par contre, ils ont salué la réactivation des différents comités dont l'élan avait été freiné par l'instauration du régime international de flux migratoire aux frontières de deux Etats.

Recommander pour améliorer le futur

Dans le registre des recommandations, les deux Etats ont convenu d'améliorer l'échange quotidien des données statistiques spécialement sur le trafic marchandises en recommandant à leurs experts d'approfondir la réflexion sur cette question avec l'appui de la CICOS. Sur la question de recouvrement des créances réciproques, un délai de deux mois a été accordé pour la réconciliation des comptes entre la SCTP et son homologue de la République du Congo, la Société Commerciale des Transports Fluviaux (SOCOTRAF) ex- CNTF, d'une part, et la négociation d'un échéancier de paiement entre la SCTP

et le Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires (PABPS), d'autre part. Avant de se séparer, les deux parties ont demandé à la CICOS d'engager une étude sur les taxes et redevances dont les résultats seront présentés à la prochaine réunion sur la Convention de Pool Malebo prévue à Kinshasa au mois de novembre 2015.

Rappelons que la Convention d'Exploitation du Pool Malebo a été signée entre les deux Etats, sur recommandation de la CICOS, le 22 novembre 2005 avec pour objectif d'assurer la réglementation de la navigation inter-rive entre Kinshasa et Brazzaville à travers le dialogue et la concertation.



Photo de famille des participants à la réunion de Brazzaville.

Les experts de la CICOS se forment à l'utilisation du modèle d'allocation des ressources en eau du Bassin du Congo

Six experts du Secrétariat Général de la CICOS ont participé du 14 au 28 mai 2015, à une formation technique approfondie sous la conduite des experts du bureau d'études BRLi. Cette formation a porté sur le modèle d'allocation des ressources en eau du Bassin du Congo afin de savoir comment faire fonctionner et comment faire évoluer ce modèle qui constituera un outil prospectif d'aide à la décision en vue des allocations des ressources en eau aux usages présents dans le Bassin du Congo.

En effet, l'importance des ressources en eau sur le Bassin du Congo représente des enjeux fondamentaux pour le fonctionnement des écosystèmes dont la Cuvette Centrale, les activités humaines liées aux ressources en eau (alimentation en eau potable, irrigation, navigation, pêche, etc.) et le potentiel hydroélectrique exceptionnel.

C'est pourquoi la CICOS a souhaité développer un outil de modélisation et d'allocation des ressources en eau du Bassin du Congo, afin d'aider aux décisions pour l'aménagement durable du bassin, faciliter la planification optimale des projets de grandes infrastructures et l'examen de leur impact et de leur cohérence à l'échelle du bassin. La CICOS est maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce projet financé par le Fonds Français de l'Environnement Mondial (FFEM).



Une vue de la salle de formation.

La CICOS participe au sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC

Une délégation conduite par le Secrétaire Général de la CICOS M. Simon Sakibédé a pris part aux assises de la 12ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC qui se sont tenues à Libreville au Gabon du 05 au 06 mai 2015.

Cette conférence tant attendue est parvenue à des conclusions capitales pour la vie de la Communauté. La conférence a, entre autres, pris la décision de la relocalisation immédiate et sans condition du siège de la Commission de la CEMAC, de l'Ecole Inter-Etats des Douanes (EIED) et de la carte rose à Bangui, capitale de l'Etat de siège de la Communauté. Ces institutions étaient provisoirement délocaliser à Libreville au Gabon suite aux événements socio-politiques qu'avait connu la République Centrafricaine.



La conférence a en outre décidé de l'application immédiate de l'acte additionnel sur

la libre circulation des personnes et des biens sur le territoire de la CEMAC. Cette libre circulation permet aux citoyens munis soit, d'une carte d'identité biométrique, d'un passeport biométrique, soit d'un passeport biométrique CEMAC homologué.

Sur la politique commerciale Communautaire, la Conférence s'est appesanti sur la situation des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne. Le Président de la République Gabonaise Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a été désigné par ses pairs comme parrain des négociations, assurant le leadership dans le dialogue politique en vue de la conclusion d'un APE régional.

En ce qui concerne, le projet Air CEMAC, la conférence a renoncé à ce projet. Dans le cadre des mesures individuelles, la conférence a procédé à la nomination des responsables de certains Organes de la communauté.

La Présidence de la communauté est désormais assurée pour compter de 06 mai 2015 par Son Excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Rappelons que la CICOS a participé à cette importante rencontre en sa qualité d'institution spécialisée de la CEMAC. Statut qu'elle a acquis depuis le 14 décembre 2000, un an après sa création.



le SG CICOS (au centre en lunette) assis aux côtés de ses homologues des autres institutions CEMAC.

CICOS INFO N°1

Directeur de publication:

Simon Sakibédé

Secrétaire Général de la CICOS

Rédacteur en Chef:

ABOUBAKAR Halilou

Chef de Service Information,
Communication et Education

Ont contribué à ce numéro:

Jonas Mathieu Tsoumou

Daric Claude Kebano